Espaces naturels sensibles

Le Département de la Meuse conduit une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Publié le 09 mai 2022

Une politique volontariste

En Meuse, un Espace Naturel Sensible (ENS) est**un site identifié pour sa valeur patrimoniale**, au regard de ses caractéristiques paysagères, de ses habitats terrestres ou aquatiques, de sa faune et de sa flore.

Depuis 1994, l'inventaire des ENS permet au Département de participer à la gestion et la valorisation de sites remarquables de son territoire. Pour cela, la politique ENS dispose de deux outils dédiés :

- **Un outil foncier :** le droit de préemption ENS, exercé directement par le Départment ou par substitution ou délégation à un tiers (Conservatoire du Littoral, collectivité…) pour l'acquisition de terrains à préserver ;
- **Un outil financier:** la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), assise sur les permis de construire et destinée à financer des actions de protection de gestion et d'aménagement des ENS pour l'accueil du public.

En Meuse, le taux de la part départementale de la**Taxe d'Aménagement, est établi à 1,5%.**

Un réseau de sites aménagés pour le public

Afin de faire découvrir les richesses naturelles de la Meuse au plus grand nombre, le Département désire développer un réseau de sites ENS équipés pour l'accueil du public.

Initiée en 2021, cette démarche a ainsi pour objectif de mettre en oeuvre, pour les sites ENS gérés et aménagés, une communication harmonisée composée :

- d'un totem "ENS" à l'entrée du site
- d'une signalétique d'intérêt local sur les routes départementales
- d'une fiche descriptive accessible sur ce site

Ce réseau comprend les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale et ceux portés par des partenaires : collectivités ou associations.

VOS AIDES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Espaces Naturels Sensibles de la Meuse

Pour qui ?
Collectivité, Association, Particulier

Pour quoi ?
Accompagner techniquement et soutenir financièrement les porteurs de projets dans leurs démarches de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse.

LIENS UTILES

- Formulaire subvention Espaces naturels sensibles

CONTACT

SERVICE ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE

Hôtel du Département
Place Pierre François Gossin
BP 50514
55012 BAR-LE-DUC

0329457755
E-MAIL
ITINÉRAIRE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55